

Alliance libérale de Prangins

Assemblée Constitutive du 29.9.2015

Salle du Conseil Communal

Procès-verbal

Ordre du jour

Introduction du président du comité fondateur
Lecture et approbation des statuts
Cotisation
Election du comité
Election des vérificateurs des comptes
Activités thématiques/programme politique
Divers

Présents : 23

Membres fondateurs :

Jacques Auberson*, Michel Augsburg*, Ursula André*, François Krull*, Igor Diakoff*, Yvan Bucciol*, Terence Gale, Robert Johnson, Anita Rihs, Marie-Madeleine Rickli, Clotilde Vulliemin, Karim Kellou, Roland Haas, Hans-Rudolf Kappeler

* membre du comité fondateur

Public :

Pascal Sandoz, Thierry Mermoud, Louis De Bourbon-Parme, François Bryan, Peter Dorenbos, Georges Suter, Gilles Mauroux, Rémy Cochet, Arnaud Durand

Introduction du président du comité fondateur

Jacques Auberson ouvre l'assemblée à 20h10, salue le Syndic, les Conseillers Communaux et les personnes présentes, rappelle l'agenda qui est adopté sans modification, résume le fonctionnement du système proportionnel, et raconte la genèse de l'Alliance libérale de Prangins.

Les six membres du comité fondateur se présentent brièvement.

Deux scrutateurs sont désignés : Peter Dorenbos et Louis de Bourbon-Parme.

Le président passe la parole à Yvan Bucciol pour la lecture des statuts.

Lecture et approbation des statuts

Les articles des statuts, projetés sur écran, sont lus, débattus et amendés « en direct ».

A l'issue des débats, le président propose de voter tout d'abord sur les buts (article 3), puis en cas d'approbation sur l'ensemble des statuts. L'assemblée accepte ce mode de vote.

Vote des membres fondateurs sur les statuts tels qu'amendés :

Pour l'article 3 (buts) seulement : Oui : 12, Non :0, Abstention :0

Pour les statuts dans leur ensemble : Oui : 12, Non :0, Abstention :0

Les statuts tels qu'amendés sont acceptés à l'unanimité.

Yvan Bucciol remercie l'assemblée pour sa participation constructive aux débats.

Cotisation

Le comité fondateur, par la voix de son président, propose que le montant de la cotisation annuelle soit fixé à CHF 45, pour tout membre.

Vote des membres fondateurs : Oui : 12, Non :0, Abstention :0

La cotisation annuelle à CHF 45 est acceptée à l'unanimité.

Election du comité

Le comité fondateur est candidat à l'élection du premier comité: Jacques Auberson/président, Yvan Buccioli/vice-président, François Krull/secrétaire, Igor Diakoff/trésorier, Ursula André/membre, Michel Augsburgger/membre.

Le président demande si d'autres candidats parmi les membres fondateurs souhaitent se présenter ; ce n'est pas le cas.

Le président propose d'élire en bloc le comité tel que proposé. Les membres du comité proposé s'abstiendront.

Vote sur l'élection du comité tel que proposé : Oui : 7, Non :0, Abstentions :6

Le comité tel que proposé est élu.

Election des vérificateurs des comptes

Le comité propose d'élire deux vérificateurs des comptes. La proposition de Pascal Sandoz d'élire également un suppléant est acceptée. Trois candidats se présentent : Clotilde Vulliemin/vérificatrice, Robert Johnson/vérificateur et Roland Haas/vérificateur suppléant

Vote en bloc sur l'élection des trois vérificateurs : Oui : 11, Non : 0, Abstention : 1

Activité thématiques/programme politique

Michel Augsburgger présente brièvement les axes de travail que le comité envisage de suivre dans le développement d'un programme politique. Un diagramme est projeté qui met en évidence les liens étroits entre les différents thèmes.

Le comité organisera des soirées thématiques au cours desquelles les membres seront amenés à débattre et préciser le programme politique de l'Alliance.

Divers

Hans-Rudolf Kappeler félicite et remercie le comité et plus particulièrement MM. Augsburgger, Auberson et Buccioli pour leur initiative, et souhaite bon vent à l'Alliance.

François Bryand informe que la municipalité souhaite que l'Alliance utilise un autre logo que les armoiries de la commune, bien que ces dernières ne soient pas enregistrées comme marque.

Plus personne ne souhaitant s'exprimer, le président clôt l'assemblée à 22h45 et invite les participants à une verrée.

Fait à Prangins, le 29.9.2015

Le secrétaire

Le président

François Krull

Jacques Auberson

Annexe : statuts de l'Alliance libérale de Prangins du 29.9.2015